Résolution présentée par la délégation la Macédoine du Nord

Thème — Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne — Lutte contre l'économie informelle

L'Assemblée Générale,

Offusquée — de constater que malgré l'Objectif de développement durable n°8 de l'ONU, l'économie informelle mondiale reste élevée, représentant encore environ 58% de l'activité économique mondiale,

Consternée — de constater que de nombreux pays comme la République démocratique du Congo ou encore le Bangladesh comptent également une part importante de travailleurs dans le secteur informel, soit entre 80 et 90 % de leur population active,

Constatant — que ce phénomène ne touche pas uniquement les pays en développement, mais également des pays développés tels que la Corée du Sud, l'Italie et la France, avec une part entre 10 et 14 % de leur PIB,

Soulignant — que malgré les efforts fournis par différents États tels que l 'Inde ou le Mexique notamment à travers la réduction de certaines taxes, ces mesures restent insuffisantes,

Préoccupée — par le fait que près de deux milliards de personnes dans le monde ne bénéficient pas d'un accès suffisant à la protection sociale et économique,

Rappelant — à l'OIT de préconiser et d'accompagner les travailleurs et les unités économiques vers la formalisation de l'économie plutôt que de les pénaliser,

Décide — de créer une application mobile nationale, contrôlée par l'Etat, permettant aux travailleurs et employeurs de déclarer leurs activités et de gérer les paiements de manière sécurisée, en s'inspirant des recommandations de l'OIT sur la formalisation de l'économie informelle ;

- d'y enregistrer les contrats de courte durée et d'y verser les rémunérations avec un accompagnement pour les travailleurs non bancarisés ;
- de prélever automatiquement les impôts et cotisations déclarées et de gérer un espace pour régler les litiges ;
- de remplacer progressivement le système de sanctions par un système de régularisation et d'accompagnement, afin de réduire l'économie informelle et d'améliorer la protection des travailleurs.

Le texte français fait foi